

Ce stage est organisé par l'**Union des Fanfares de France** (UFF) dans le cadre d'une convention signée avec le Ministère de la Défense et l'Association des Maires de France (AMF).

Il est **gratuit** pour toutes les sociétés adhérentes à l'une des quatre fédérations membres de la **CAMPA** (Coordination des Associations Musicales de Pratiques Amateurs) et destiné aux **chefs, chefs adjoints ou tambours-majors** pouvant justifier d'un bon niveau musical.

Les cadres du **Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre** (CMMAT) dispensent les cours dans les locaux du Pôle Musique du Camp de Versailles-Satory.

Une musique militaire professionnelle est mise à la disposition des stagiaires, ce qui leur permet d'étudier tous les cas de figures liés aux **cérémonies**.

Le programme et la fréquence de ce stage relèvent de la responsabilité du directeur du CMMAT.

FORMATION

À LA

PRATIQUE

DU

CÉRÉMONIAL

NOUVELLE SESSION !

vendredi 15

et

samedi 16

OCTOBRE 2010

Stage

organisé par l'**UFF** et ouvert
gratuitement à toutes les sociétés
adhérentes de l'une des quatre
fédérations membres de la **CAMPA**

Union des
uff
Fanfares
de France

Confédération
musicale de
France



DÉROULEMENT DU STAGE

Le stage s'articule en 5 grandes étapes:

- ◇ Étude du règlement de cérémonial militaire
- ◇ Étude de cas pratiques
- ◇ Les sonneries réglementaires et La Marseillaise
- ◇ Les hymnes nationaux et principales marches jouées selon les circonstances
- ◇ Contrôles et tests

À la fin du stage, chaque participant se voit remettre les outils pédagogiques qui lui permettront de poursuivre son perfectionnement à domicile.

VALIDATION DU STAGE (≈ 2 mois après)

À l'issue de la phase de contrôle et du test réalisé devant un jury, le stagiaire ayant validé toutes les épreuves reçoit un certificat attestant de sa participation au stage et de son succès à l'examen de passage. Il peut le faire valoir auprès de qui de droit, notamment des équipes municipales. L'Association des Maires de France (AMF), partenaire de ce projet, est destinataire de la liste des récipiendaires, ce qui lui permet d'informer les responsables des municipalités concernées.

INSCRIPTION

Places limitées à 20 stagiaires par session
Clôture des inscriptions : **le 20 septembre 2010**

Le Pôle Musique étant une enceinte militaire, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité pour y accéder.

LIEU/HORAIRE

Le vendredi 15 octobre de 14 h à 18 h, et le samedi 16 octobre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Au **Conservatoire Militaire de Musique de l'Armée de Terre**, Pôle Musique à Versailles-Satory (78).

Programme détaillé, formulaire d'inscription
et informations complémentaires: **Françoise Louis**
au **01 48 78 76 62** ou **francoise.louis@cmf-musique.org**

FORMATION À LA PRATIQUE DU CÉRÉMONIAL - 2010

Bulletin d'inscription

À retourner **avant le 20 septembre** à la Confédération Musicale de France,
service des inscriptions aux stages : 103, boulevard de Magenta, 75010 Paris.
Tél : **01 48 78 76 62** / Fax : **01 45 96 06 86** / Contact : francoise.louis@cmf-musique.org

NOM :

Prénom :

Rue n° :

CP / Localité :

Téléphone :

Email:

Instrument(s) pratiqué(s) :

Société musicale :

Commune de :

Fonction dans cette société :

Dirigez-vous un ensemble musical ? OUI NON

hebdomadairement occasionnellement

Autre :

Stages de direction déjà réalisés :

Dernier diplôme musical obtenu :

Fédération départementale de :

Fédération régionale de :

Fédération nationale de :

Moyen de transport :

Si véhicule personnel, marque, modèle :

Numéro d'immatriculation :

Date et signature